

Coordinateur d'intimité

RNCP42884 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Code(s) NSF	323, 344
Formacode(s)	46264, 46274
Code(s) ROME	L1302
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	30/09/2026
Date d'échéance	30/09/2029

Certificateur(s)

REMAT · SIRET : 49513750700077

Partenaires habilités

2 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 2 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
INSTITUT NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT A DISTANCE	48874104200052	Former et organiser l'évaluation
REMAT	49513750700069	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Apparue dans les pays anglo-saxons à la suite du mouvement #MeToo, la coordination d'intimité répond au renforcement des exigences relatives au consentement, à la prévention des violences et harcèlements sexistes et sexuels, à la protection de l'intégrité physique et psychologique des interprètes et à l'amélioration des conditions de travail lors de scènes comportant de la nudité, de la sexualité simulée, de la violence ou des interactions physiques sensibles.

Le coordinateur d'intimité intervient comme une interface entre les interprètes, la réalisation, la production et les équipes techniques. Il contribue à définir et à faire respecter un cadre de travail sécurisé, à préserver la confidentialité des échanges et à concilier les limites exprimées par les interprètes avec les intentions artistiques et les contraintes de production.

ACTIVITÉS VISÉES

Analyse du projet et du scénario

Encadrement des processus d'audition et de casting des scènes d'intimité

Évaluation des risques et définition des mesures de protection

Contractualisation et formalisation du cadre

Coordination des parties prenantes en amont

Supervision de l'application du protocole sur le plateau ou en espace scénique (plateau théâtre, scène, salle de répétition, studio chorégraphique)

Gestion des signaux faibles et des situations à risque

Médiation et ajustement en situation (incluant répétitions)

Coordination opérationnelle et communication sur le plateau

Contrôle de la conformité des rushes et des scènes d'intimité sélectionnées
Coordination de l'accompagnement des interprètes en post-production et lors des actions de diffusion
Structuration du retour d'expérience et veille sur l'évolution des pratiques professionnelles
Évaluation et mobilisation des solutions techniques de post-production pour la protection des interprètes

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Diagnostiquer les scènes d'intimité d'un projet audiovisuel ou de spectacle vivant à l'aide d'outils numériques d'analyse de script, en décryptant le scénario et en caractérisant les interactions entre personnages et en identifiant les situations sensibles, afin de prioriser les enjeux narratifs.

Discerner les composantes artistiques et contextuelles du projet, en examinant l'époque, le cadre culturel et les spécificités du type de production (mise en scène théâtrale, chorégraphique ou audiovisuelle) et en appréciant les contraintes de production, afin d'éclairer les choix de mise en scène.

Comparer les intentions de réalisation et les contraintes techniques, en étudiant les découpages prévisionnels et en croisant les exigences des différents postes techniques (intention de jeu, plans, contraintes costumes/décors ou éléments scénographiques, chorégraphiques ou de mise en espace), afin d'anticiper les conditions de tournage ou de la représentation.

Informers les interprètes des modalités des scènes d'intimité lors des auditions, en explicitant les attendus artistiques et les conditions de représentation ou de performance scénique (répétition, représentation publique), en présentant les dispositifs de protection et en intégrant l'analyse des niveaux d'exposition physique et émotionnelle et en garantissant un traitement équitable entre rôles principaux et secondaires, afin d'assurer un consentement éclairé et de rédiger les navettes (compte-rendu des échanges).

Définir les conditions d'encadrement des auditions comportant des scènes d'intimité, en formalisant des règles excluant la nudité et les simulations sexuelles explicites, en intégrant l'usage de dispositifs de protection et de barrières physiques et en limitant l'accès aux seules personnes nécessaires et en encadrant les conditions de réalisation, afin de sécuriser les conditions d'audition et de prévenir les risques d'atteinte à l'intégrité des interprètes.

Formaliser les conditions de recueil du consentement lors des auditions avancées, en recueillant des accords écrits préalables et en encadrant l'utilisation et la conservation des images et en garantissant le droit de retrait des contenus, afin de protéger les droits des interprètes.

Conseiller la production et la direction artistique dans les choix de casting impliquant des scènes d'intimité, en analysant les compatibilités entre interprètes, en évaluant les conditions de mise en œuvre, en leur transmettant les navettes et en argumentant les recommandations au regard des enjeux éthiques et professionnels, afin de sécuriser les décisions de sélection.

Analyser les risques associés aux scènes d'intimité, en intégrant les contraintes liées au tournage ou à la représentation en direct (présence du public, continuité scénique), en appliquant une grille d'analyse structurée et en identifiant les facteurs de vulnérabilité et en hiérarchisant les situations à risque, afin de déterminer les niveaux de criticité spécifique à chaque scène d'intimité.

Prévoir les mesures de prévention adaptées, en intégrant les contraintes techniques et en mobilisant les dispositifs de protection existants (modesty garments, barrières physiques, caches techniques, dispositifs de confidentialité, etc.) et en tenant compte des limites exprimées, afin de réduire les risques.

Examiner les situations impliquant des publics spécifiques, en considérant les cadres réglementaires, en identifiant les besoins particuliers, en évaluant les impacts potentiels et en intégrant les principes d'accessibilité, afin d'adapter les dispositifs d'accompagnement.

Structurer les éléments contractuels liés aux scènes d'intimité (niveau de nudité, nature des actes...), en formalisant les niveaux d'engagement et en intégrant les limites exprimées et en vérifiant la conformité juridique, afin de sécuriser les relations professionnelles.

Valider les protocoles d'intimité, en définissant les modalités d'intervention et en formalisant les procédures d'alerte, en contrôlant leur applicabilité opérationnelle et en intégrant les usages d'outils numériques sécurisés de diffusion des informations, afin de garantir la conformité des pratiques.

Apprécier les modalités de recueil du consentement, en vérifiant la traçabilité des accords (navette), en étudiant la clarté des informations transmises et en s'assurant de leur actualisation et de leur caractère réversible à tout moment, afin d'assurer le respect des droits des interprètes.

Organiser les échanges entre les parties prenantes, en planifiant des réunions préparatoires et en formalisant via une navette les décisions prises et en assurant la circulation des informations, afin d'assurer la cohérence du projet.

Argumenter les arbitrages entre contraintes artistiques et limites individuelles, en explicitant les enjeux et en analysant les positions des acteurs, en proposant des compromis adaptés et en prenant en compte les besoins

spécifiques des interprètes (physiques, psychologiques, handicap), afin de faciliter la prise de décision.

Structurer un réseau de ressources spécialisées, en identifiant les acteurs pertinents (référénts VHSS, psychologues, juristes...), en organisant leur mobilisation et en formalisant les modalités de recours, afin de renforcer l'accompagnement des situations sensibles.

Examiner la conformité des éléments techniques et artistiques liés aux scènes d'intimité, en vérifiant les costumes et accessoires et en appréciant les dispositifs de protection (barrières, caches, protections corporelles, prothèses) et en comparant avec le protocole établi, afin de garantir le respect des conditions prévues.

Prioriser les conditions de confidentialité du plateau, en vérifiant les accès autorisés et en organisant la présence des intervenants et en ajustant les dispositifs de restriction, afin de préserver l'intimité des interprètes.

Décider des ajustements techniques immédiats, en évaluant les contraintes du plateau et les risques en temps réel et en concertant les équipes concernées, afin de maintenir la sécurité des interprètes.

Diagnostiquer les situations de malaise ou de non consentement ou de réactivation traumatique, en observant les comportements des interprètes, en identifiant les signaux faibles, en évaluant les interactions et les impacts sur la qualité de vie au travail, afin de déterminer les situations à risque.

Décider du déclenchement des procédures d'alerte, en évaluant le niveau de criticité, en mobilisant les ressources adaptées et en appliquant les protocoles définis, afin de protéger les personnes concernées (orientation, référént, suspension si nécessaire).

Contrôler la traçabilité des incidents, en consignnant les événements dans une navette, en vérifiant la conformité des actions menées et en structurant les informations collectées, afin d'assurer le suivi des situations.

Argumenter les solutions de médiation entre les parties prenantes, en analysant les positions des acteurs, en explicitant les contraintes et en proposant des alternatives adaptées, afin de faciliter la résolution des tensions.

Structurer les répétitions des scènes d'intimité, en définissant un cadre sécurisé, en organisant la progression des interactions dans un contexte de répétition théâtrale, chorégraphique ou audiovisuelle et en intégrant les limites exprimées, la dynamique entre partenaires et l'évolution du consentement, afin de garantir le consentement des interprètes.

Adapter les propositions chorégraphiques ou techniques en contexte scénique ou audiovisuel, en testant des alternatives en répétition, en ajustant les interactions, en prenant en compte les retours des interprètes et en intégrant les contraintes liées à d'éventuelles situations de handicap, afin de préserver l'intégrité des personnes.

Coordonner les ajustements en situation de tension, en identifiant les sources de désaccord, en ajustant les modalités de communication et en mobilisant un langage professionnel désexualisé et en mobilisant les ressources adaptées, afin de maintenir un cadre de travail sécurisé.

Organiser des temps d'échange autour des scènes d'intimité en tournage ou en répétition ou en représentation scénique, en planifiant des briefs et debriefs, en structurant les informations transmises dans une navette, en adaptant les messages aux interlocuteurs et en veillant à l'usage d'un langage respectueux et désexualisé, afin d'assurer la compréhension des consignes.

Structurer la communication entre les différents postes (HMC, image, son, 1er assistant), en synchronisant les interventions et en examinant les contraintes techniques et en ajustant les flux d'information, afin d'optimiser le déroulement des scènes.

Contrôler les dispositifs de reporting opérationnel, en vérifiant les informations transmises, en appréciant les écarts, en assurant leur mise à jour en temps réel et en utilisant des outils numériques collaboratifs, afin de garantir la fiabilité du suivi de production.

Analyser la conformité des scènes d'intimité tournées ou représentées (captation scénique, spectacle vivant), en visionnant les rushes, en comparant avec le protocole validé et en identifiant les écarts éventuels, afin de garantir le respect des engagements.

Diagnostiquer les écarts entre les prises réalisées et le cadre défini, en étudiant les choix de montage ou de captation / restitution scénique, en évaluant les impacts sur le consentement et en prenant en compte les éventuelles transformations liées à l'usage d'outils numériques ou d'intelligence artificielle, afin de déterminer les actions correctives.

Structurer la traçabilité des vérifications réalisées, en formalisant les constats dans la navette et en organisant les éléments de preuve et en assurant leur archivage, afin de sécuriser le suivi de conformité.

Organiser l'accompagnement des interprètes après tournage ou représentation, en recueillant les besoins exprimés et en mobilisant les ressources adaptées (écoute, orientation vers soutien psychologique ou juridique si nécessaire), en assurant le suivi des situations et en veillant à la qualité de vie au travail, afin de préserver leur intégrité.

Argumenter les recommandations (respect du consentement, confidentialité, droit à l'image...) liées à la diffusion et à la promotion (représentation publique, captation, diffusion audiovisuelle ou numérique), en analysant les supports de

communication, en évaluant les risques d'exposition, en explicitant les enjeux juridiques et en intégrant les risques liés à l'usage d'images générées ou modifiées par intelligence artificielle, afin d'éclairer les décisions de diffusion.

Décider du traitement des demandes de modification ou d'anonymisation, en évaluant leur recevabilité, en concertant les parties prenantes et en intégrant les contraintes techniques, afin de garantir le respect du consentement.

Élaborer le bilan d'intervention, en rendant compte des situations rencontrées (navettes), en formalisant les retours d'expérience et en identifiant les axes d'amélioration, afin d'améliorer les pratiques professionnelles.

Coordonner les démarches de retour d'expérience, en organisant des temps d'échange, en analysant les contributions et en formalisant les recommandations, afin de faire évoluer les protocoles.

Anticiper les évolutions du cadre professionnel, en assurant une veille réglementaire et en décryptant les pratiques émergentes, en diffusant les informations pertinentes et en intégrant les transformations liées au numérique et à l'intelligence artificielle, afin d'adapter les pratiques.

Examiner les possibilités techniques de post-production ou dispositifs techniques scéniques (lumière, mise à distance visuelle, scénographie, effets de scène) liées aux scènes d'intimité, en diagnostiquant des solutions de retouche, en identifiant les techniques d'anonymisation, en échangeant avec les équipes spécialisées et en intégrant les outils d'intelligence artificielle, afin de préserver l'intégrité des images.

Recommander des solutions techniques adaptées, en concertant les équipes VFX, en appréciant les contraintes de production, en comparant les options disponibles et en intégrant les outils numériques et d'intelligence artificielle, afin de protéger les interprètes.

Blocs de compétences

RNCP42884BC01 — Organiser la préparation et le cadrage des scènes d'intimité avant le tournage ou la représentation

LISTE DE COMPÉTENCES

Diagnostiquer les scènes d'intimité d'un projet audiovisuel ou de spectacle vivant à l'aide d'outils numériques d'analyse de script, en décryptant le scénario et en caractérisant les interactions entre personnages et en identifiant les situations sensibles, afin de prioriser les enjeux narratifs.

Discerner les composantes artistiques et contextuelles du projet, en examinant l'époque, le cadre culturel et les spécificités du type de production (mise en scène théâtrale, chorégraphique ou audiovisuelle) et en appréciant les contraintes de production, afin d'éclairer les choix de mise en scène.

Comparer les intentions de réalisation et les contraintes techniques, en étudiant les découpages prévisionnels et en croisant les exigences des différents postes techniques (intention de jeu, plans, contraintes costumes/décors ou éléments scénographiques, chorégraphiques ou de mise en espace), afin d'anticiper les conditions de tournage ou de la représentation.

Informar les interprètes des modalités des scènes d'intimité lors des auditions, en explicitant les attendus artistiques et les conditions de représentation ou de performance scénique (répétition, représentation publique), en présentant les dispositifs de protection et en intégrant l'analyse des niveaux d'exposition physique et émotionnelle et en garantissant un traitement équitable entre rôles principaux et secondaires, afin d'assurer un consentement éclairé et de rédiger les navettes (compte-rendu des échanges).

Définir les conditions d'encadrement des auditions comportant des scènes d'intimité, en formalisant des règles excluant la nudité et les simulations sexuelles explicites, en intégrant l'usage de dispositifs de protection et de barrières physiques et en limitant l'accès aux seules personnes nécessaires et en encadrant les conditions de réalisation, afin de sécuriser les conditions d'audition et de prévenir les risques d'atteinte à l'intégrité des interprètes.

Formaliser les conditions de recueil du consentement lors des auditions avancées, en recueillant des accords écrits préalables et en encadrant l'utilisation et la conservation des images et en garantissant le droit de retrait des contenus, afin de protéger les droits des interprètes.

Conseiller la production et la direction artistique dans les choix de casting impliquant des scènes d'intimité, en analysant les compatibilités entre interprètes, en évaluant les conditions de mise en œuvre, en leur transmettant les navettes et en argumentant les recommandations au regard des enjeux éthiques et professionnels, afin de sécuriser les décisions de sélection.

Analyser les risques associés aux scènes d'intimité, en intégrant les contraintes liées au tournage ou à la représentation en direct (présence du public, continuité scénique), en appliquant une grille d'analyse structurée et en identifiant les facteurs de vulnérabilité et en hiérarchisant les situations à risque, afin de déterminer les niveaux de criticité spécifique à chaque scène d'intimité.

Prévoir les mesures de prévention adaptées, en intégrant les contraintes techniques et en mobilisant les dispositifs de protection existants (modesty garments, barrières physiques, caches techniques, dispositifs de confidentialité, etc.) et en tenant compte des limites exprimées, afin de réduire les risques.

Examiner les situations impliquant des publics spécifiques, en considérant les cadres réglementaires, en identifiant les besoins particuliers, en évaluant les impacts potentiels et en intégrant les principes d'accessibilité, afin d'adapter les dispositifs d'accompagnement.

Structurer les éléments contractuels liés aux scènes d'intimité (niveau de nudité, nature des actes...), en formalisant les niveaux d'engagement et en intégrant les limites exprimées et en vérifiant la conformité juridique, afin de sécuriser les relations professionnelles.

Valider les protocoles d'intimité, en définissant les modalités d'intervention et en formalisant les procédures d'alerte, en contrôlant leur applicabilité opérationnelle et en intégrant les usages d'outils numériques sécurisés de diffusion des informations, afin de garantir la conformité des pratiques.

Apprécier les modalités de recueil du consentement, en vérifiant la traçabilité des accords (navette), en étudiant la clarté des informations transmises et en s'assurant de leur actualisation et de leur caractère réversible à tout moment, afin d'assurer le respect des droits des interprètes.

Organiser les échanges entre les parties prenantes, en planifiant des réunions préparatoires et en formalisant via une navette les décisions prises et en assurant la circulation des informations, afin d'assurer la cohérence du projet.

Argumenter les arbitrages entre contraintes artistiques et limites individuelles, en explicitant les enjeux et en analysant les positions des acteurs, en proposant des compromis adaptés et en prenant en compte les besoins spécifiques des interprètes (physiques, psychologiques, handicap), afin de faciliter la prise de décision.

Structurer un réseau de ressources spécialisées, en identifiant les acteurs pertinents (référents VHSS, psychologues, juristes...), en organisant leur mobilisation et en formalisant les modalités de recours, afin de renforcer l'accompagnement des situations sensibles.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Étude de cas + soutenance orale

RNCP42884BC02 — Superviser et sécuriser la mise en œuvre des scènes d'intimité

LISTE DE COMPÉTENCES

Examiner la conformité des éléments techniques et artistiques liés aux scènes d'intimité, en vérifiant les costumes et accessoires et en appréciant les dispositifs de protection (barrières, caches, protections corporelles, prothèses) et en comparant avec le protocole établi, afin de garantir le respect des conditions prévues.

Prioriser les conditions de confidentialité du plateau, en vérifiant les accès autorisés et en organisant la présence des intervenants et en ajustant les dispositifs de restriction, afin de préserver l'intimité des interprètes.

Décider des ajustements techniques immédiats, en évaluant les contraintes du plateau et les risques en temps réel et en concertant les équipes concernées, afin de maintenir la sécurité des interprètes.

Diagnostiquer les situations de malaise ou de non-consentement ou de réactivation traumatique, en observant les comportements des interprètes, en identifiant les signaux faibles, en évaluant les interactions et les impacts sur la qualité de vie au travail, afin de déterminer les situations à risque.

Décider du déclenchement des procédures d'alerte, en évaluant le niveau de criticité, en mobilisant les ressources adaptées et en appliquant les protocoles définis, afin de protéger les personnes concernées (orientation, référent, suspension si nécessaire).

Contrôler la traçabilité des incidents, en consignnant les événements dans une navette, en vérifiant la conformité des actions menées et en structurant les informations collectées, afin d'assurer le suivi des situations.

Argumenter les solutions de médiation entre les parties prenantes, en analysant les positions des acteurs, en explicitant les contraintes et en proposant des alternatives adaptées, afin de faciliter la résolution des tensions.

Structurer les répétitions des scènes d'intimité, en définissant un cadre sécurisé, en organisant la progression des interactions dans un contexte de répétition théâtrale, chorégraphique ou audiovisuelle et en intégrant les limites exprimées, la dynamique entre partenaires et l'évolution du consentement, afin de garantir le consentement des interprètes.

Adapter les propositions chorégraphiques ou techniques en contexte scénique ou audiovisuel, en testant des alternatives en répétition, en ajustant les interactions, en prenant en compte les retours des interprètes et en intégrant les contraintes liées à d'éventuelles situations de handicap, afin de préserver l'intégrité des personnes.

Coordonner les ajustements en situation de tension, en identifiant les sources de désaccord, en ajustant les modalités de communication et en mobilisant un langage professionnel désexualisé et en mobilisant les ressources adaptées, afin de maintenir un cadre de travail sécurisé.

Organiser des temps d'échange autour des scènes d'intimité en tournage ou en répétition ou en représentation scénique, en planifiant des briefs et debriefs, en structurant les informations transmises dans une navette, en adaptant les messages aux interlocuteurs et en veillant à l'usage d'un langage respectueux et désexualisé, afin d'assurer la compréhension des consignes.

Structurer la communication entre les différents postes (HMC, image, son, 1er assistant), en synchronisant les interventions et en examinant les contraintes techniques et en ajustant les flux d'information, afin d'optimiser le déroulement des scènes.

Contrôler les dispositifs de reporting opérationnel, en vérifiant les informations transmises, en appréciant les écarts, en assurant leur mise à jour en temps réel et en utilisant des outils numériques collaboratifs, afin de garantir la fiabilité du suivi de production.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation simulée ou réelle + soutenance orale

RNCP42884BC03 — Vérifier la conformité des scènes d'intimité, accompagner les interprètes et structurer la capitalisation des pratiques en post-production

LISTE DE COMPÉTENCES

Analyser la conformité des scènes d'intimité tournées ou représentées (captation scénique, spectacle vivant), en visionnant les rushes, en comparant avec le protocole validé et en identifiant les écarts éventuels, afin de garantir le respect des engagements.

Diagnostiquer les écarts entre les prises réalisées et le cadre défini, en étudiant les choix de montage ou de captation / restitution scénique, en évaluant les impacts sur le consentement et en prenant en compte les éventuelles transformations liées à l'usage d'outils numériques ou d'intelligence artificielle, afin de déterminer les actions correctives.

Structurer la traçabilité des vérifications réalisées, en formalisant les constats dans la navette et en organisant les éléments de preuve et en assurant leur archivage, afin de sécuriser le suivi de conformité.

Organiser l'accompagnement des interprètes après tournage ou représentation, en recueillant les besoins exprimés et en mobilisant les ressources adaptées (écoute, orientation vers soutien psychologique ou juridique si nécessaire), en assurant le suivi des situations et en veillant à la qualité de vie au travail, afin de préserver leur intégrité.

Argumenter les recommandations (respect du consentement, confidentialité, droit à l'image...) liées à la diffusion et à la promotion (représentation publique, captation, diffusion audiovisuelle ou numérique), en analysant les supports de communication, en évaluant les risques d'exposition, en explicitant les enjeux juridiques et en intégrant les risques liés à l'usage d'images générées ou modifiées par intelligence artificielle, afin d'éclairer les décisions de diffusion.

Décider du traitement des demandes de modification ou d'anonymisation, en évaluant leur recevabilité, en concertant les parties prenantes et en intégrant les contraintes techniques, afin de garantir le respect du consentement.

Élaborer le bilan d'intervention, en rendant compte des situations rencontrées (navettes), en formalisant les retours d'expérience et en identifiant les axes d'amélioration, afin d'améliorer les pratiques professionnelles.

Coordonner les démarches de retour d'expérience, en organisant des temps d'échange, en analysant les contributions et en formalisant les recommandations, afin de faire évoluer les protocoles.

Anticiper les évolutions du cadre professionnel, en assurant une veille réglementaire et en décryptant les pratiques émergentes, en diffusant les informations pertinentes et en intégrant les transformations liées au numérique et à l'intelligence artificielle, afin d'adapter les pratiques.

Examiner les possibilités techniques de post-production ou dispositifs techniques scéniques (lumière, mise à distance visuelle, scénographie, effets de scène) liées aux scènes d'intimité, en diagnostiquant des solutions de retouche, en identifiant les techniques d'anonymisation, en échangeant avec les équipes spécialisées et en intégrant les outils d'intelligence artificielle, afin de préserver l'intégrité des images.

Recommander des solutions techniques adaptées, en concertant les équipes VFX, en appréciant les contraintes de production, en comparant les options disponibles et en intégrant les outils numériques et d'intelligence artificielle, afin de protéger les interprètes.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Dossier professionnel + oral de soutenance

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le coordinateur d'intimité intervient principalement dans les secteurs suivants :

- production cinématographique (longs métrages, courts métrages),
- production audiovisuelle (séries, plateformes de streaming, télévision),
- spectacle vivant (théâtre, cirque, performances),
- plus marginalement dans la publicité ou les contenus digitaux.

Les structures employeuses sont majoritairement :

- des sociétés de production de taille variable (de la TPE indépendante à des groupes de production structurés),
- des compagnies de spectacle vivant, souvent de petite ou moyenne taille,
- des productions internationales ou coproductions, impliquant des standards professionnels élevés.

Le coordinateur d'intimité intervient généralement en tant que prestataire externe, missionné pour un projet spécifique, ce qui implique une adaptation constante à des environnements de travail variés et à des équipes pluridisciplinaires.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Coordinateur / Coordinatrice d'intimité

Intimacy Coordinator

Référent / Référente scènes d'intimité

Consultant / Consultante en sécurité et éthique des scènes d'intimité

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 500 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+2 (DUT, BTS, Deug ou équivalent) en communication et information (16 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	U1X80 — Professionnels des spectacles · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	28 833
Jugés difficiles à recruter	10 %
Emplois saisonniers	31 %
Familles professionnelles (FAP)	U1X80 — Professionnels des spectacles

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

L'entrée en formation est ouverte aux candidats titulaires d'un diplôme ou d'une certification professionnelle de niveau 4 minimum.

Les candidats doivent également justifier :

- d'une expérience professionnelle ou artistique dans les secteurs du cinéma, de l'audiovisuel, du spectacle vivant ou dans un domaine connexe, tel que la production, la réalisation, le jeu d'acteur, la mise en scène, la chorégraphie, l'accompagnement des artistes, la médiation ou la prévention des risques,
- ou d'un projet de reconversion professionnelle cohérent avec les exigences et les conditions d'exercice du métier de coordinateur d'intimité.

L'admission est prononcée après examen du dossier de candidature et entretien de positionnement. Celui-ci permet de vérifier la cohérence du projet professionnel, la connaissance de l'environnement du cinéma, de l'audiovisuel ou du spectacle vivant, la compréhension des enjeux liés au consentement, à la confidentialité et à la prévention des risques, ainsi que l'aptitude du candidat à aborder des situations professionnelles sensibles dans une posture

respectueuse et responsable.

Aucune expérience préalable dans l'exercice de la coordination d'intimité n'est exigée.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, VAE

3 professionnels non intervenants dans l'établissement, professionnels extérieurs au certificateur exerçant ou ayant exercé des fonctions en lien avec les secteurs du cinéma, de l'audiovisuel, du spectacle vivant ou des domaines associés au métier visé

2 représentants du certificateur

Base légale

Date de décision	30/09/2026
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	30/09/2029
Date de dernière délivrance possible	30/09/2033

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/42884/>